

Le 15 février 2022

N/Réf.- 2.078.1  
FV

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le jeudi 24 février 2022 à 19 heures, pour délibérer sur les questions suivantes :

### ORDRE DU JOUR

#### **1 – FINANCES**

- 1/1 – Rapport sur les Orientations Budgétaires 2022
- 1/2 – Création d'un groupement de commandes entre la Ville et le C.C.A.S. pour les vérifications techniques réglementaires des bâtiments communaux
- 1/3 – Initiative numérique « REACT EU » - Autorisation de signer la convention de partenariat avec la MEL pour le financement du déploiement accéléré du télétravail

#### **2 – POLITIQUE DE LA VILLE – RENOUVELLEMENT URBAIN**

- 2/1 – Validation de la programmation 2022 du Contrat de Ville

#### **7 – ECOLE/ENFANCE**

- 7/1 – Formalisation de la sectorisation scolaire sur le territoire de Mons en Barœul

#### **8 – SPORTS – JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE**

- 8/1 – Réseau des piscines – Avenant à la convention portant sur la modification des modalités de mise en œuvre et de calcul du fonds de concours MEL ainsi que des conditions de paiement

#### **14 – DIVERS**

- 14/1 – Avis de la commune de Mons en Barœul sur le projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin

**Hôtel de Ville**

27 avenue Robert Schuman  
CS70370

59370 Mons en Barœul

☎ 03 20 61 78 90

✉ [mairie@ville-mons-en-baroeul.fr](mailto:mairie@ville-mons-en-baroeul.fr)

15 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N° 7 EN DATE DU 28 MAI 2020 DONNANT DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE AU TITRE DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

## QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Rudy ELEGEEEST  
Maire de Mons en Barœul  
Conseiller au bureau  
de la Métropole Européenne de Lille